



## Communiqué de presse

### Des pièges à phéromones contre les chenilles processionnaires à Marennes

Comme bon nombre d'autres communes littorales, la commune de Marennes est, chaque été, un lieu privilégié de villégiature pour les chenilles processionnaires nuisibles aux pins en général et dangereuses pour l'homme. Un nouveau mode de traitement sera mis en place cette année.

#### Un traitement chimique à prohiber

Le traitement chimique, par épandage, qui peut être réalisé dans certaines communes ne peut avoir lieu à Marennes en raison de la trop grande proximité des zones touchées avec le domaine ostréicole. Un épandage aérien, comme cela a pu être fait par le passé n'est donc plus envisageable (et même fortement proscrit par la Section Régionale Conchylicolle).

Fort de ce constat, identique à celui de l'année passée, la commune a décidé d'agir en prévention cette année en organisant à plusieurs reprises des réunions avec l'organisme chargée de la lutte contre ces chenilles : la Fédération de Défense Contre les Organismes Nuisibles (FDGON) afin d'apporter une réponse à ce problème de chenilles processionnaires.

Il est ressorti plusieurs éléments de ces réunions permettant de lutter de manière éco responsable contre les chenilles processionnaires et la commune a retenu une des options présentées pour le traitement cette année.

#### Des pièges à phéromones

Afin d'éviter cette année aux pins situés sur le domaine public comme sur le domaine privé d'être les «victimes» de ces chenilles processionnaires près de 70 pièges à phéromones vont être mis en place sur le domaine public (dans le bois de Marennes Plage) afin d'attirer les papillons et les enfermer dans ces pièges. Si ce traitement démontre une efficacité totale, des pièges à phéromones pourraient être mis en place par la suite sur des parcelles privées.

Cette solution, plus écologique, plus responsable et moins dangereuse pour le milieu ostréicole sera donc étrennée cette année et devrait réduire les dégâts que les chenilles processionnaires peuvent occasionner sur la flore littorale.

Contact presse :  
Adrien Gobbo  
06 48 35 60 12  
communication@marennnes.fr